



Honoraires de résultats : qu'est-ce que c'est ?

- Notre action est 100% gratuite, les collègues ne paient rien !
- Notre action est ouverte à tous les policiers, adhérents ou non !
- Si notre action échoue, aucun honoraire ne sera prélevé.
- En tout état de cause, aucun euro ne sort de la poche des collègues !
- Les honoraires de résultats permettent de compenser les frais d'avocats, les démarches administratives et juridiques, les frais d'impression, de communication et d'envoi postaux qui ont été engagés depuis le lancement de l'action.

Si les honoraires de résultats perçus sont supérieurs aux dépenses ALTERNATIVE Police reversera intégralement la différence à une œuvre sociale de la Police Nationale.

ALTERNATIVE Police agit en toute transparence dans le seul intérêt des policiers et n'a donc rien à cacher.